

Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

Bureau du Comité Directeur

REUNION DU 15/05/25 – PV N°19

Président : Eric WATTELLIER

Président Délégué : Marc WATTELLIER

Vice-Président : Hassan ACHLOUJ

Secrétaire Général : Christophe SALMERON

Secrétaire Adjointe : Annick COUEFFEC

Trésorier Général : Olivier GRAVOSQUI (excusé)

Trésorier Adjoint : Régis SANCHEZ (excusé)

Assiste : Philippe REFFIER (directeur administratif)

• *Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, le Bureau du Comité Directeur prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.*

• *Conformément aux articles 11.2.3 du règlement intérieur et 101 des règlements généraux de la Ligue d'Occitanie, les décisions des comités directeurs et bureaux des districts sont susceptibles d'appel auprès de **la Commission Régionale d'Appel de la Ligue d'Occitanie** dans les conditions de forme et délai de l'article 190 des R.G. de La FFF.*

CORRESPONDANCE

FC VINCA : du 30/04/25, invitation au 40 ans du club le 24/05/25 à 10h00 au stade municipal. Annick COUEFFEC sera présente.

UNAF 66 : du 07/05/25, demande d'aide. Avis favorable.

Tribunal de Montpellier : (lettre recommandée avec AR) du 07/05/25, **informant que la requête du FC PORT-VENDRES contre le District des P-O est rejetée** et que, l'association **FC PORT-VENDRES doit verser au District la somme de 1500€** au titre de l'Article L. 761.1 du code de justice administrative.

Mr BEN AMAR Jamel : du 12/05/25. Réponse sera faite.

FFF : du 14/05/25, concernant le statut des observateurs d'arbitres. Pris note, transmis à la CDA.

FC LE SOLER : du 15/05/25, invitation à la remise des trophées du tournoi RIBERAL le 08/06/25 à 17h30 au complexe Jo Maso. Un membre du Comité Directeur sera mandaté.

Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

DEMANDE DE DEROGATION

FC BAHO PEZILLA : du 09/05/25, demandant une dérogation pour jouer le match D3 BAHO PEZILLA / BECE du 01/06/25 sur le terrain Honneur Armel Costa (avec avall de la CDTIS). Le Bureau du Comité Directeur donne avis favorable.

RETOUR COMMISSION DE DISCIPLINE

Vu le dossier transmis par la commission de discipline réunie le 07/05/25 concernant un arbitre officiel, selon l'article 13.2 du RI de la CDA. Décision sera prise en réunion plénière du Comité Directeur.

Prochain Bureau le jeudi 22/05/25 à 15h30
Prochaine réunion plénière le lundi 26/05/25 à 18h00

Le Président
Eric WATTELLIER



Le Secrétaire Général
Christophe SALMERON

